

# LES BÂTISSEURS

PRINTEMPS 2024

DE LA MONTÉRÉGIE

**DOSSIER  
SPÉCIAL**

► L'INDUSTRIE À  
SON MEILLEUR

**COP28**

Développement  
durable

**ACQ** Montérégie



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Portrait des membres qui siègent  
sur le CA de l'ACQ Montérégie*

**JURIDIQUE**

Projet de loi 51

**PLEIN AIR**

5 campings  
de la région

► **École professionnelle EPSH**

Je choisis... ÉLECTRICITÉ

**ACQ**

Montérégie



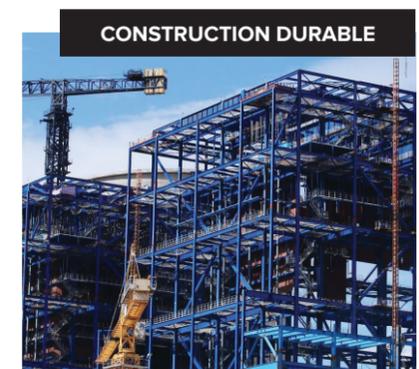
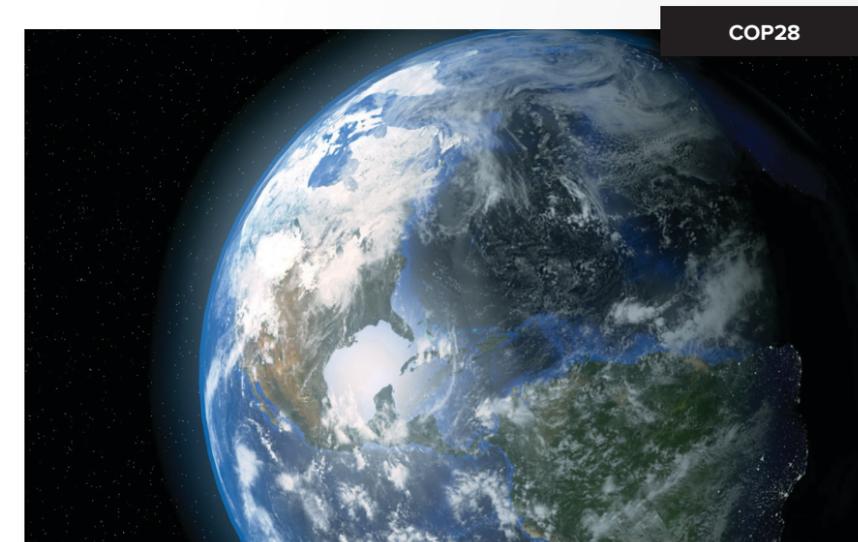
# Sommaire

## Bâtir sur du solide

Nos équipes ont une connaissance approfondie du domaine de la construction pour vous accompagner dans vos projets de croissance.

-  Assurance collective\*  
\*Programme exclusif aux membres
-  Assurance chantier «wrap up»
-  Assurance des biens commerciaux
-  Cautionnement
-  Bris de machines
-  Responsabilité civile

Nous proposons des solutions sur mesure et adaptées à vos besoins.



**06 À SAVOIR**  
**BSDQ**  
 Bureau des soumissions déposées du Québec

**18 PORTRAIT**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
 Portrait des administrateurs 2024

**08 ENVIRONNEMENT**  
**DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
 Cop28

**22 JURIDIQUE**  
**RÉFORME POUR L'INDUSTRIE**  
 Projet de loi 51

**30 SANTÉ**  
**RECETTE SANTÉ**  
 Isabelle Huot, Docteure en nutrition

**10 ENVIRONNEMENT**  
**RECOMMANDATIONS**  
 Construction durable

**24 ORIENTATION**  
**ÉCOLE EPSH**  
 Électricité

**32 PLEIN AIR**  
**CAMPING**  
 5 coups de coeur en Montérégie

**13 PROTECTION**  
**EPI**  
 Équipement de protection individuelle

**27 PRÉVENTION**  
**COUPS DE CHALEUR**  
 Reconnaître les signes et les symptômes

**33 JEUX**  
**PAUSE-CAFÉ**  
 Sudoku, mots cachés et reliez les points

**14 VISION**  
**PERSPECTIVES 2024**  
 Prévisions de l'industrie

**28 FORMATION**  
**COURS ASP**  
 Les prochaines dates à venir

**34 BABILLARD**  
**ACQ MONTÉRÉGIE**  
 Résumé de nos activités

# ANNONCEZ dans le magazine

# Les Bâtisseurs de la Montérégie



3 PARUTIONS PAR AN / 2 500 COPIES

## RÉSERVEZ VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE

Corinne Saumade  
450 638-2005 - Poste 125  
acq-developpement@acqmonteregie.org

# LES BÂTISSEURS DE LA MONTÉRÉGIE

PUBLICATION OFFICIELLE DE L'ACQ MONTÉRÉGIE  
NUMÉRO 59 (PRINTEMPS 2024)

Éditrice : Suzie Bessette

Chroniqueurs et invités :

- Membres du conseil d'administration de l'ACQ Montérégie
- M<sup>e</sup> Winnie Nguyen
- Isabelle Huot
- Annick Bernard
- Frédéric Pichette
- BSDQ
- Martin Bouchard

Création de contenu fait par :

Annie Ruel, Corinne Saumade, Emmanuelle Morin

Avec la participation de :

ACQ - Association de la construction du Québec  
CNESST et CCQ

Révisseur : Nicole Bourque

Mise en page : Annie Ruel et Emmanuelle Morin

Imprimerie : Le Groupe Communimédia inc.

Régie publicitaire : Corinne Saumade

« Les Bâtisseurs de la Montérégie » est un magazine publié par l'ACQ Montérégie et imprimé au Québec - Canada.

AVIS IMPORTANT :

Toute reproduction totale ou partielle de textes ou photos est strictement interdite sous peine de poursuites, sauf accord écrit de l'ACQ Montérégie. Les textes qui paraissent dans Les Bâtisseurs de la Montérégie n'engagent que leurs auteurs.

**ACQ** Montérégie

COORDONNÉES DU MAGAZINE :

1060, rue Bernier

Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2W 1X4

POUR SIGNALER UN CHANGEMENT D'ADRESSE :

membres@acqmonteregie.org | 450 348-6114 poste 207

3	1	9	6	5	8	4	2	7
7	8	6	4	3	2	9	1	5
4	5	2	9	1	7	6	8	3
9	7	4	8	6	5	1	3	2
2	6	1	3	7	4	5	9	8
8	3	5	1	2	9	7	6	4
5	4	3	2	9	6	8	7	1
6	2	7	5	8	1	3	4	9
1	9	8	7	4	3	2	5	6

P. 33 : Solutions aux jeux

EN COUVERTURE : Membres du conseil d'administration  
De gauche à droite Christian Boire, Pierre-Luc Laramée, Yannick Forget, François Sansfaçon Hamel, Renaud Bertrand-Thouin, Denis Lehoux, Suzie Bessette, Julie Duchesne, Luc St-Cyr et David Lussier

CRÉDITS PHOTOS : Simon Labrecque, Martine Chandonnet, EPSH, Isabelle Huot, Geneviève Michon, Canva pour ACQ Montérégie, Freepik pour ACQ Montérégie

Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec

## Éditorial

SUZIE BESSETTE



**Chers lecteurs, alors que l'hiver cède sa place au printemps, la revue Les bâtisseurs de la Montérégie se penche sur les plus beaux coups de l'industrie.**

**Afin de réduire notre empreinte écologique, nous passerons désormais de quatre à trois parutions de cette revue par année.**

La loi sur les compétences (loi du 1 %), vise à améliorer la qualification et les connaissances de la main-d'œuvre actuelle et future. Elle impose des obligations aux employeurs dont la masse salariale est supérieure à 2 millions de dollars, comme investir l'équivalent d'au moins 1 % de cette masse salariale dans la formation et le développement des compétences du personnel. À la fin de la période, le 28 février dernier, l'ACQ Montérégie avait récolté 139 000\$ auprès de ses membres. Ce qui fait un total de 570 000\$ pour le réseau complet de l'ACQ. Avec les sommes amassées, l'ACQ développera plusieurs nouvelles formations pour l'industrie de la construction.

### Formation continue obligatoire

Dans ce dossier très particulier, l'ACQ a rempli sa mission en faisant de ses membres une priorité comme toujours. Nous venons de terminer le dernier sprint de cette première période. Nous remercions tous les entrepreneurs d'avoir choisi nos formations. N'hésitez pas à nous faire part des sujets qui vous



**Soulignons l'excellent travail de notre représentante Carole Rochette qui, avec la collaboration de chaque succursale, nous a permis de dépasser le cap des 1800 membres pour 2023.**

intéressent pour que nous puissions développer de nouvelles formations à votre image.

2023 fut également une année record pour notre département du service de la paie. **Avec maintenant 590 compagnies** à son actif, notre équipe ne cesse de s'agrandir. Nos employés experts travaillent d'arrache-pied pour vous donner le meilleur service qui soit.

C'est le 19 mars dernier qu'a eu lieu l'assemblée générale annuelle de l'ACQ Montérégie. Les membres se sont réunis pour élire le nouveau conseil d'administration que nous vous présenterons dans ce magazine.

Passez un été exceptionnel avec nos partenaires exclusifs en profitant de vos rabais!

**Renseignez-vous sur notre site web.**

Bonne lecture et un bel été à tous!





## Créé par l'industrie, pour l'industrie

### Mission et création

Le Bureau des soumissions déposées du Québec est un organisme privé sans but lucratif qui œuvre dans l'industrie de la construction depuis 1967. Soucieux de voir naître des relations plus harmonieuses entre les entrepreneurs dans un processus d'appel d'offres, trois organisations provinciales ont conclu une entente et gouvernement, encore à ce jour, le BSDQ:

- L'Association de la construction du Québec (ACQ)
- La Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ)
- La Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ)

Lorsqu'un appel d'offres est lancé, le maître de l'ouvrage s'assure d'établir des balises claires dans ses documents de soumission, notamment quant aux règles qui encadrent la transmission des soumissions des entrepreneurs généraux à son endroit. Le BSDQ intervient au second palier, c'est-à-dire qu'il encadre la transmission des soumissions entre les entrepreneurs spécialisés et les entrepreneurs généraux grâce aux règles établies par le Code de soumission. Ainsi, le BSDQ favorise une saine concurrence en évitant le marchandage entre les entrepreneurs.

En effet, les spécialisés doivent fournir aux généraux le meilleur prix possible à l'unique tour des soumissions, puisqu'aucune modification ne sera permise après l'heure de clôture du dépôt des soumissions au BSDQ. Les entrepreneurs doivent faire preuve de rigueur et respecter les règles du jeu. Les tribunaux ont d'ailleurs reconnu le caractère public du Code de soumission en tant que « *contrat collectif favorisant l'honnêteté et le maintien d'une saine concurrence dans le domaine de la construction* ».



Crédits : BSDQ

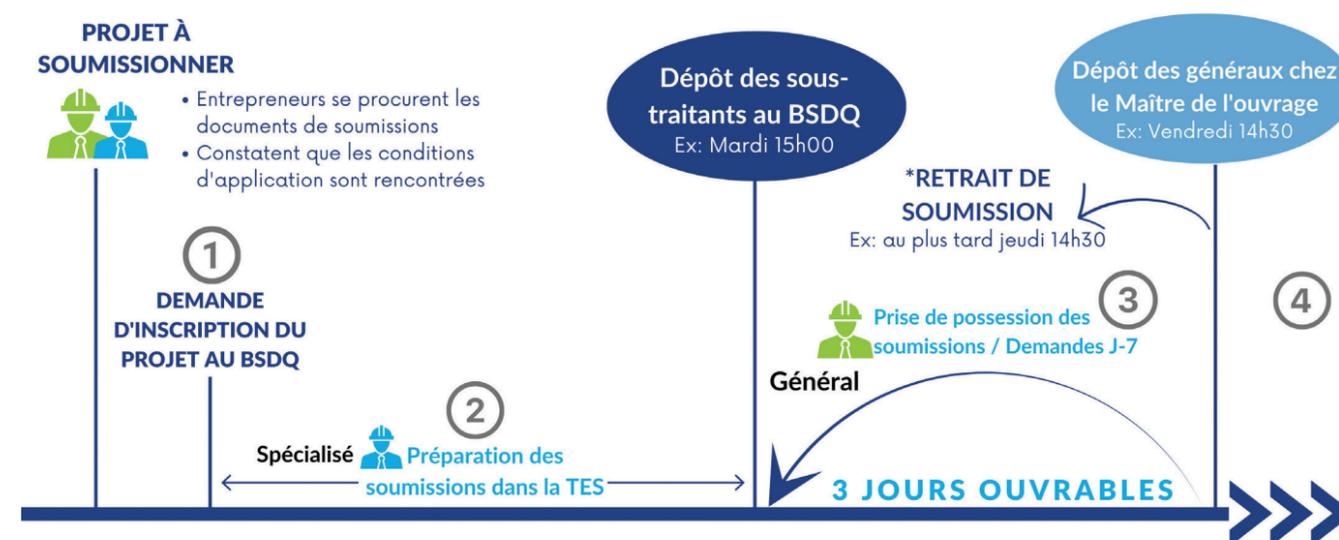
### Quand doit-on utiliser le BSDQ?

Le BSDQ est donc actif partout à travers le Québec depuis plusieurs décennies. Il reçoit entre 40 000 et 45 000 soumissions par année, pour un total d'environ 4 500 projets enregistrés. Les soumissions sont reçues de façon 100% électronique depuis 2013. En effet, la TES (transmission électronique des soumissions) est une plateforme en ligne permettant à l'entrepreneur engagé au BSDQ d'y effectuer toutes les actions relatives à la transmission des soumissions. Il s'agit d'un outil convivial qui permet de sauver du temps en évitant la multiplication d'actions pour préparer et acheminer une soumission.

Pour qu'un projet soit assujéti aux règles du BSDQ, il doit toujours rencontrer 4 critères :

- Que les travaux s'exécutent au Québec;
- Que la soumission, par spécialité, atteigne ou dépasse 20 000\$ avant taxes;
- Qu'il existe des documents (plans, devis) permettant aux entrepreneurs de déposer des soumissions comparables;
- Qu'il y ait de la compétition, c'est-à-dire dès qu'il est possible que plus d'un prix soit demandé.

Tous les maîtres électriciens et maîtres mécaniciens en tuyauterie sont tenus, par la loi, de soumissionner par l'intermédiaire du BSDQ lorsqu'un projet rencontre ces 4 conditions. Pour les métiers architecturaux, c'est l'ACQ qui assure l'encadrement et chaque région détermine quelles spécialités sont assujéties.



N'hésitez pas à consulter notre centre d'apprentissage afin de démystifier l'ensemble du processus ou contacter l'un de nos agents experts !

Contactez-nous au **514 355-7600 option 1** pour plus d'informations.

[www.bsdq.org/fr/centre-apprentissage/](http://www.bsdq.org/fr/centre-apprentissage/)



Source

Bureau des soumissions déposées du Québec

[info@bsdq.org](mailto:info@bsdq.org)

# COP28 : Le début de la fin de l'ère des combustibles fossiles



Nous entendons de plus en plus fréquemment parler de « Conférence des Parties » (Conferences of the Parties - COP), surtout lorsqu'on discute des changements climatiques. La Conférence des parties est un terme générique signifiant, dans le domaine des relations internationales, qu'un comité dédié à un sujet a été créé à la suite de la signature d'un traité international. La COP étant l'organe décisionnel, sa principale tâche consiste donc à prendre des décisions assurant l'implantation du traité. Les discussions à hauts niveaux se déroulant lors de ces événements rassemblent d'importantes délégations de plusieurs pays, mais aussi plusieurs organismes et lobbyistes. Les COP les plus médiatisées sont sûrement celles traitant de changements climatiques et de biodiversité, mais plusieurs autres sujets sont aussi abordés par ce type d'instance. Notons au passage que certaines COP traitent d'armes chimiques, de commerce international, des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), de combat contre le crime organisé transnational ou même de désertification pour ne nommer que quelques-uns des autres thèmes abordés.

La dernière COP traitant des changements climatiques, la COP28, s'est tenue du 30 novembre au 12 décembre 2023 à Dubaï aux Émirats arabes unis. Parmi les conclusions tirées de l'événement, nous remarquons un accord qui marque le début de la fin de l'ère des combustibles fossiles. Un des faits saillants aura été de dresser le premier bilan mondial des engagements (appelé Global Stocktake) pris par les États lors de la signature de l'Accord de Paris à la COP 21. Ces données ont montré que les parties ne sont pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs fixés en 2015<sup>1</sup>. Il a donc été convenu de viser à intensifier l'action climatique avant la fin de la présente décennie afin de maintenir la limite de l'augmentation de la température mondiale de 1,5 °C à portée de main. Les données scientifiques montrent que les émissions mondiales de gaz à effet de serre doivent être réduites de 43% d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 2019 pour atteindre cet objectif.

## POUR LES BÂTIMENTS

À la suite de l'événement, le World Green Building Council (WorldGBC) a mentionné que le langage utilisé visant à s'éloigner (traduction libre de « transition away from ») de l'utilisation des combustibles fossiles n'est pas un engagement aussi fort que l'organisation et ses partenaires l'auraient souhaité. Le WorldGBC note aussi que le secteur ressent certainement une certaine frustration à ce sujet et à propos des failles du texte qui pourraient être potentiellement exploitées<sup>2</sup>. Pour atteindre les cibles de Paris, il faudrait tripler, à l'échelle mondiale, les capacités en matière d'énergie renouvelable et doubler les améliorations en matière d'efficacité énergétique d'ici 2030. Le projet est, disons-le, pour le moins ambitieux.

Divers éléments se mettent cependant en place. Lors du dévoilement de la nouvelle mouture de la certification LEED à l'automne 2023, Peter Templeton président et PDG du US Green Building Council mentionnait que la version 5 s'alignera sur les objectifs dans l'Accord de Paris et répondra aux impératifs de résilience, équité, santé et biodiversité. Ceci s'inscrit dans un plan national américain plus vaste ayant pour but de redéfinir ce qu'est un bâtiment à zéro-émission. Le USGBC et d'autres organisations impliquées dans le domaine du bâti durable souhaitent ainsi envoyer un message clair à l'ensemble des acteurs et intervenants des domaines de l'immobilier, de la construction et de la conception (architecture, ingénierie et design). Le momentum ainsi créé représente, pour le USGBC, un moment pivot de la décarbonation des bâtiments.



Crédits : Freepik

Lors de la COP28, le Canada, représenté par Steven Guilbeault, Ministre de l'Environnement et du Changement climatique, François-Philippe Champagne, Ministre de l'Innovation des Sciences et de l'industrie ainsi que par Catherine Stewart, Ambassadrice pour les changements climatiques, co-dirigeaient avec les Émirats arabes unis l'initiative Breakthrough sur le ciment et le béton. Cette initiative vise à mettre en commun des pratiques exemplaires de différents pays concernant une série de politiques et de mesures pour décarboner le secteur du ciment et du béton. Le Canada poursuivait ainsi la concrétisation de sa « Feuille de route vers un béton à zéro émission carbone d'ici 2050 », déjà reconnue à l'échelle internationale. Le Québec était quant à lui représenté par le ministre de l'Économie et de l'Énergie, Pierre Fitzgibbon, ainsi que son collègue à l'Environnement, Benoit Charette.

**Le Québec continue quant à lui d'améliorer ses pratiques. Dans cette volonté, Bâtiment durable Québec (BDQ) a d'ailleurs pu présenter en commission parlementaire, le 31 janvier 2024, son mémoire sur le projet de loi no 41, Loi édictant la Loi sur la performance environnementale des bâtiments et modifiant diverses dispositions en matière de transition énergétique<sup>3</sup>. Nous espérons que nos propositions y seront intégrées et que ce projet de loi sera adopté sous peu.**

Des grands principes énoncés aux Émirats arabes unis jusqu'à l'implantation de ceux-ci dans nos régions et bâtiments, toutes les actions comptent pour espérer être en mesure de s'adapter aux changements climatiques qui nous touchent désormais au quotidien.

## DES QUESTIONS?

Contactez Martin Bouchard, B.Sc., M.A., Ambassadeur Fitwel, Directeur général adjoint, Vincent Ergonomie, président du comité des communications de Bâtiment durable Québec

Suivez les actualités de Bâtiment durable Québec sur Facebook et LinkedIn

[batimentdurable.ca](http://batimentdurable.ca)



<sup>1</sup> L'accord de la COP28 marque le "début de la fin" de l'ère des combustibles fossiles <https://unfccc.int/fr/news/l-accord-de-la-cop28-marque-le-debut-de-la-fin-de-l-ere-des-combustibles-fossiles>

<sup>2</sup> #BuildingTheTransition post COP28: the future of the built environment is in our hands <https://worldgbc.org/article/buildingthetransition-post-cop28/>

<sup>3</sup> Pour voir notre présentation lors des auditions en commission parlementaire, <https://www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/archives-parlementaires/travaux-commissions/AudioVideo-102639.html>

# Recommandations prébudgétaires de l'ACQ

## Vers une construction plus durable

Bien que les entrepreneurs en construction aient un rôle important à jouer dans la chaîne de gestion des matériaux de CRD (construction, rénovation et démolition ou déconstruction), le détournement de ceux-ci des sites d'enfouissement se présente comme un volet primordial. La valorisation des matières qui se retrouvent sur un chantier est une solution innovante, mais surtout évidente dans l'industrie de la construction, qui est actuellement l'un des principaux secteurs générateurs de déchets.

Afin de propulser le secteur de la construction vers une orientation plus durable, le marché doit être davantage stimulé et l'être en continu. En plus d'encourager certains chercheurs de différentes facultés scolaires et de créer des emplois au Québec, la diminution de la quantité des CRD allant vers les sites d'enfouissement doit être priorisée par l'économie circulaire et la réduction accrue des GES de ces activités.

Des entreprises québécoises déjà existantes se consacrant à la valorisation de certains matériaux et doivent moderniser leurs équipements pour améliorer le traitement de la matière alors que d'autres sont à explorer et développer pour ainsi favoriser l'innovation. Certaines matières n'ayant pas de débouchés sont donc à prioriser et un suivi doit être assuré afin d'identifier les problématiques.

Le 26 janvier 2023, RECYC-QUÉBEC dévoile les résultats du Bilan 2021 de la gestion des matières résiduelles au Québec, dont les résidus de CRD (construction, rénovation, démolition).

Les centres de tri répondant au Bilan ont traité 1340 000 tonnes de matières en 2021. Ce tonnage couvrirait un peu plus de 70 % du gisement pour le secteur du bâtiment<sup>17</sup> ce qui permet d'estimer la quantité totale reçue dans l'ensemble des centres de tri du Québec à environ 1846 000 tonnes. Il s'agit d'une augmentation estimée de 4 % par rapport aux 1 781 000 tonnes reçues en 2018.

### INVESTIR DANS LA RECHERCHE, PRIORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LA RÉDUCTION DE GES

En Selon le Bilan 2018 de la gestion des matières résiduelles de RECYC-QUÉBEC, 10 % des résidus de CRD générés au Québec sont acheminés à des fins de recyclage. Les 90 % restants finissent leur vie dans des lieux d'enfouissement (élimination ou matériaux de recouvrement et autres usages), dans des fournaies à des fins de valorisation énergétique, ou sont perdus dans les centres de tri ou en aval. Bien que le plan d'action 2019-2024 découlant de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles vise la valorisation de 70 % des résidus de CRD, à ce jour, ces résidus ne font l'objet d'aucune obligation de récupération ou de valorisation.

L'accessibilité et le nombre de dépôts des matières pour les entreprises restent insuffisants sur le territoire québécois.

Certaines entreprises ont la volonté d'explorer la valorisation de ces matières. Cependant, les coûts d'exploitation, la réglementation (définition d'une matière résiduelle) ainsi que la valeur des matières valorisées restent des enjeux principaux. Un appui financier à ces entreprises ainsi qu'un allègement réglementaire aideraient à orienter vers l'économie circulaire la chaîne de valeur des résidus de CRD.

### RECOMMANDATION 23

L'ACQ recommande au gouvernement d'investir davantage dans la recherche sur la valorisation des différentes matières issues du CRD n'ayant pas ou peu de débouchés actuellement (ex. : gypse, plastiques, verre plat).

### RECOMMANDATION 24

L'ACQ recommande au gouvernement d'offrir des incitatifs aux entreprises de la construction s'engageant et fournissant un effort de tri des matières sur chantier pour assurer une certaine qualité et contrer la contamination de celles-ci, soient lorsqu'elles transigent vers les centres de tri de CRD reconnus par RECYC-QUÉBEC ou lorsqu'elles effectuent leur demande de permis auprès de la municipalité.

### RECOMMANDATION 25

L'ACQ recommande au gouvernement de cartographier les éco-centres preneurs de matières (CRD et produits d'emballage pouvant se retrouver sur un chantier de construction) dans le but de favoriser la récupération et la valorisation des matières et de promouvoir l'accessibilité des points de collectes à proximité des chantiers.

### SOUTENIR LES PRATIQUES INNOVANTES EN MATIÈRE DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION ÉCOÉNERGÉTIQUE

Les habitations conçues pour émettre peu de gaz à effet de serre et bâties en se souciant de la santé et du bien-être des futurs occupants se font encore rares. Pourtant, les bâtiments sont les troisièmes plus grands producteurs de gaz à effet de serre au Canada<sup>18</sup>.

Comme plusieurs autres juridictions dans le monde l'ont fait, l'ACQ est d'avis que chaque bâtiment devrait faire l'objet d'une évaluation de son efficacité énergétique et de son empreinte écologique afin de réduire la production de GES et lutter contre les gaz à effet de serre.

Si les différents paliers de gouvernement souhaitent réduire à long terme l'empreinte écologique des bâtiments et adopter de telles normes, la formation continue obligatoire deviendra un élément central dans le partage d'information et

l'enseignement des nouvelles méthodes de construction. Par ailleurs, avant d'arriver à cette étape, il faudra impliquer toutes les parties prenantes d'un projet : les architectes, les clients, les promoteurs, mais aussi le gouvernement, qui peut élever les standards du Code du bâtiment.

Il y a aussi plusieurs freins qui peuvent limiter l'adoption de telles pratiques.

Parmi ceux-ci, on trouve les coûts reliés à ces pratiques. Les matériaux plus performants sont plus onéreux, certaines façons de faire prennent plus de temps à réaliser et la gestion du projet en amont peut aussi prendre plus de temps et nécessiter l'embauche de professionnels.

Or, la combinaison de ces éléments liée à l'incertitude économique relevant de la pandémie et de tous les autres éléments conjoncturels comme la pénurie de main-d'œuvre, la rareté de certains types de matériaux ou l'effervescence du marché de l'habitation pourraient être des freins majeurs à l'implantation de nouvelles pratiques écoénergétiques, puisque cela risquerait de créer une pression supplémentaire sur les coûts d'une unité d'habitation neuve.

Selon certains experts, il coûte actuellement 10 % à 15 % de plus pour construire un bâtiment qui répond à des normes écoénergétiques comme LEED, GREEN GLOBES ou autres.

Dans le secteur public, comme les écoles, les hôpitaux et autres, ces coûts supplémentaires peuvent être assumés sur

le long terme puisqu'il n'y a pas la pression de rendre tout de suite son investissement rentable. Cependant, quand il s'agit d'une unité d'habitation, la pression du marché veut que l'investissement soit rentabilisé sur le champ. Il doit donc y avoir des incitatifs pour aider les consommateurs à faire ce choix.

### RECOMMANDATION 26

L'ACQ recommande que des mesures incitatives soient déployées pour encourager les consommateurs et les propriétaires-occupants à choisir des méthodes de construction et de rénovation plus écoénergétiques.



<sup>17</sup> <https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/bilan-gmr-2021-crd.pdf>, consulté le 28 janvier 2024

<sup>18</sup> <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/emissions-gaz-effet-serre-facteurs-incidences.html>, consulté le 30 octobre 2021.

# IRIS

## LES MEMBRES DE L'ACQ MONTÉRÉGIE ET LEURS FAMILLES

# économisent 150 \$

à l'achat de lunettes de  
prescription chez IRIS!



Inscrivez-vous pour commencer à bénéficier du Programme Avantage IRIS et économiser pour tous les besoins visuels de votre famille, y compris les lunettes de prescription, les lunettes de soleil avec et sans prescription, les lentilles cornéennes et plus encore. Allez à [iris.ca/avantages](https://iris.ca/avantages) et entrez le **code d'accès : ACQM**



**CHÂTEAUGUAY** — 450.691.5060  
**VALLEYFIELD** — 450.373.2440  
**VAUDREUIL-DORION** — 450.455.4551  
**BELOEIL** — 450.464.0000  
**BOUCHERVILLE** — 450.356.3565  
**BROSSARD** — 450.466.9978  
**CHAMBLY** — 450.447.4746  
**MONT SAINT-HILAIRE** — 450.464.6565

**ST-BRUNO** — 450.653.2011  
**SAINT-HUBERT** — 450.656.8684  
**SAINT-HYACINTHE** — 450.773.2210  
**ST-JEAN-SUR-RICHELIEU** — 450.349.4666  
**IBERVILLE** — 450.346.6229  
**SOREL** — 450.742.9455  
**VARENNES** — 450.652.3913  
**STE-JULIE** — 450.441.8970

À SAVOIR

## Équipement de protection individuelle

L'équipement de protection individuelle (EPI) protège les travailleuses et travailleurs en contrôlant le plus possible leur exposition à certains risques. Cela peut être un vêtement de protection, un appareil de protection respiratoire, un casque de sécurité ainsi que les gants, les coquilles antibruit ou les bottes de sécurité.



Crédits : Canva

**L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) DOIT ÊTRE UTILISÉ EN DERNIER RECOURS, LORSQUE LE DANGER NE PEUT PAS ÊTRE ÉLIMINÉ OU RÉDUIT PAR D'AUTRES MOYENS. DES MOYENS SONT IDENTIFIÉS DANS LE PROGRAMME DE PRÉVENTION FAIT PAR L'ENTREPRISE.**

L'employeur a plusieurs options pour fournir gratuitement les équipements de protection individuelle tels que :

1. Fournir un montant équivalent au coût réel des équipements de protection individuelle pour le travail exigé.
2. Avoir un contrat de service au nom de l'entreprise avec un fournisseur.
3. Avoir un magasin interne ou une banque d'équipements de protection individuelle.
4. Mettre l'équipement à la disposition du travailleur et exiger que l'équipement reste sur les lieux de travail.

### EXIGENCES DANS CERTAINS DOMAINES

Certains types de travaux peuvent comporter des exigences pour les équipements de protection individuelle requis. Par exemple, c'est le cas pour les travailleurs et les employeurs qui :

- Sont exposés à des particules solides contenant des matières dangereuses ou aux poussières ou aux fumées de béryllium.
- Sont qualifiés pour travailler en présence de tension électrique.
- Utilisent des procédés : De débroussaillage, de décapage au jet d'abrasif, d'élagage, de poudrage électrostatique, de soudage ou des techniques connexes.

### OBLIGATIONS DU TRAVAILLEUR

Le travailleur doit porter, utiliser et entretenir adéquatement les équipements de protection fournis par l'employeur et prendre les mesures nécessaires pour protéger sa santé et assurer sa sécurité et celle des autres. Si le travailleur constate que ses équipements de protection individuelle sont endommagés, brisés ou défectueux, il doit le signaler à son employeur ou au responsable de l'inspection des équipements.

### OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

#### L'employeur doit :

- Fournir gratuitement les équipements de protection individuelle dont les travailleuses et travailleurs ont besoin pour effectuer leur travail.
- S'assurer que les travailleuses et travailleurs ont reçu la formation sur l'utilisation sécuritaire des équipements de protection individuelle.
- S'assurer que les travailleuses et travailleurs utilisent et portent ces moyens et équipements de protection pour effectuer leur travail.
- S'assurer du maintien en bon état des équipements de protection individuelle.

### COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

S'il existe un comité de santé et de sécurité, celui-ci choisit les types et les modèles de vêtements de protection appropriés au travail tout en étant conformes aux règlements suivants :

- Code de sécurité pour les travaux de construction (article 2.10.11)
- Loi sur la santé et la sécurité du travail (article 51)
- Règlement sur la santé et la sécurité du travail (article 345)

# LES PRÉVISIONS

## POUR L'ENSEMBLE DE L'INDUSTRIE EN 2024

Malgré un contexte économique un peu moins favorable, l'industrie de la construction demeurera solide en 2024

### NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES PAR SECTEUR (en millions d'heures)

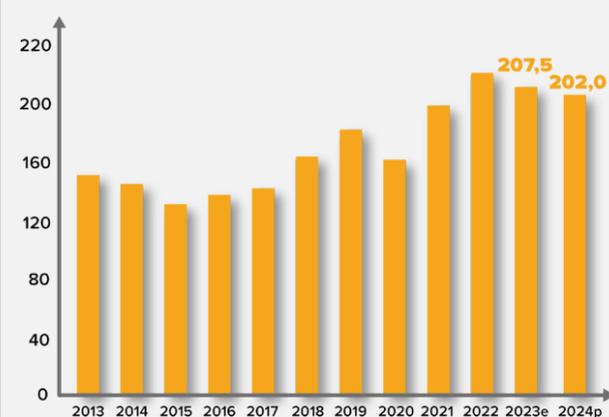
SECTEUR	2022	2023 ESTIMATION	2024 PRÉVISION
<b>TOTAL</b>	<b>210,2</b>	<b>207,5</b>	<b>202,0</b>
Variation	7 %	-1 %	-3 %
Génie civil et voirie	39,0	40,0	41,0
Variation	4 %	3 %	2 %
Industriel	11,5	12,0	15,0
Variation	1 %	5 %	25 %
Institutionnel et commercial	117,5	119,0	114,0
Variation	12,0	1 %	-4 %
Résidentiel	42,3	36,5	32,0
Variation	1 %	-14 %	-12 %

L'année 2023 connaîtra un léger recul dans l'industrie de la construction assujettie à la loi R-20. Les heures travaillées atteindront les 207,5 millions, en baisse de 1 %.

Contre toute attente, 2 secteurs connaîtront des sommets en 2023, malgré un contexte économique moins favorable cette année. Le secteur institutionnel et commercial atteindra un niveau inégalé, avec 119,0 millions d'heures, en hausse de 1 %. Le secteur génie civil et voirie atteint lui aussi un sommet, et cumulera 40,0 millions d'heures, en hausse de 3 %. Le secteur industriel a vu l'apparition de quelques projets cette année, mais sera stable, avec 12,0 millions d'heures. Finalement, le secteur résidentiel sera le seul à reculer cette année, et perdra 14 % avec 36,5 millions d'heures. Ce dernier est affecté par la diminution importante des mises en chantier débutée au cours de 2022.

Pour l'an prochain, le scénario risque de se répéter pour le secteur résidentiel, où une diminution est encore attendue, vu la baisse drastique observée dans les mises en chantier qui se sont poursuivies cette année. Le secteur subira un nouveau recul (-12%). Cette fois, le secteur institutionnel et commercial ne pourra échapper à une baisse. Il connaîtra un premier recul depuis la pandémie, où un total de 114,0 millions d'heures sont prévues (-4 %). Le secteur industriel, pour sa part, verra l'apparition de nouveaux projets majeurs, qui le propulseront à moyen terme. Pour l'an prochain, il grimpera à 15,0 millions d'heures travaillées (+25 %).

### NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES DANS L'INDUSTRIE (en millions d'heures)



### DES QUESTIONS ?

Pour télécharger le document au complet :



Source : Perspectives 2024 | Commission de la construction du Québec (CCQ)

**VOUS AVEZ UNE LICENCE RBQ  
NOUS AVONS VOTRE CAUTIONNMENT**

**ACQ**  
Montérégie

**EXCLUSIF AUX MEMBRES**

**20 000\$**

Entrepreneurs spécialisés

**40 000\$**

Entrepreneurs généraux

**INFORMEZ-VOUS!**

Carole Rochette | 450 348-6114  
crochette@acqmonteregie.org



**QUI PEUT M'AIDER DANS LA  
CROISSANCE DE MON ENTREPRISE?**

**ACQ**  
Montérégie

**À l'ACQ Montérégie,  
toutes vos questions  
trouvent des réponses.**

**Devenez membre de  
l'Association de la construction  
du Québec, votre partenaire  
d'affaires dévoué à l'essor de  
votre entreprise.**

[acq.org/devenir-membre](https://acq.org/devenir-membre)

# PRODUITS SANTÉ SÉCURITÉ



## VESTE POUR LA CIRCULATION



## TROUSSE DE PREMIERS SECOURS



## SERVIETTE RAFRAICHISSANTE



## LUNETTE DE PROTECTION



PLUSIEURS AUTRES PRODUITS DISPONIBLES, INFORMEZ-VOUS!  
Catherine Gaudreau | 450 348-6114 | [acqsecurite@acqmonteregie.org](mailto:acqsecurite@acqmonteregie.org)



- ◆ Commercial
- ◆ Industriel
- ◆ Institutionnel

Lauréat 2023  
Prix  
Construire

*Des experts dynamiques,  
des solutions ingénieuses!*

514-525-8109

GROUPEDCR.COM

Besoin de  
la touche  
d'un pro?



ST-CYR  
LE PEINTRE *et* LE PLATRIER

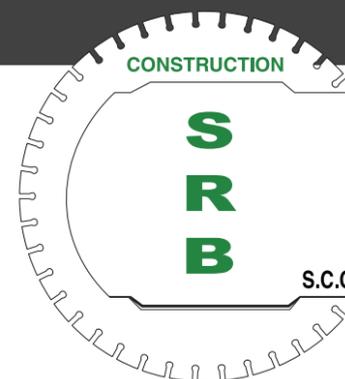
306, RUE MICHEL  
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

450 348-0594 | [info@lepeintre.ca](mailto:info@lepeintre.ca)

**WWW.LEPEINTRE.CA**

RBQ : 5631-6714-01

Votre spécialiste depuis 1981



**Sciage  
béton**  
spécialisé

- Bordure et trottoir
- Mur et plancher
- Forage de trou rond
- Sablage
- Meulage

Tél.: **(450) 359-4040**  
**1 866 770-4040**

[info@constructionsrb.com](mailto:info@constructionsrb.com)

760, rue Rossiter,  
Saint-Jean-sur-Richelieu (Qc)

**Nouveauté**  
Travaux de démolition  
et mini excavation.



R.B.Q.: 1945-7217-83

**www.constructionsrb.com**

# Conseil d'administration de l'ACQ Montérégie

Les administrateurs accordent une importance accrue à l'impact environnemental des entreprises

Président



**Construction**  
**S.R.B.scc**

**Spécialité**

Meulage de route de béton, sciage, forage et démolition de béton

**Pourquoi siéger au CA**

Contribuer à l'avancement et au développement de l'industrie dans la région, en partageant mon expertise et en collaborant avec d'autres professionnels du secteur.

**Membre du CA depuis : 2018**

**Objectif environnemental**

Réduire mon empreinte écologique en minimisant la production de déchets et en favorisant la réutilisation des matériaux.

Vice-président



**Le Groupe DCR**

**Spécialité**

Entrepreneur général en construction, projets commerciaux, institutionnels et industriels.

**Pourquoi siéger au CA**

Participer à l'effort de modernisation de l'industrie de la construction, pouvoir développer de nouveaux services aux membres plus adaptés au contexte actuel.

**Membre du CA depuis : 2021**

**Objectif environnemental**

Réduire drastiquement sa consommation de papiers et commencer l'acquisition de véhicules électriques. Mettre en place des certifications environnementales et sociales.

Président ex-officio



**St-Cyr Le Peintre & Le Plâtrier**

**Spécialité**

Entrepreneur peintre

**Pourquoi siéger au CA**

Contribuer à l'avancement de l'industrie et représenter les intérêts des entrepreneurs du Québec.

**Membre du CA depuis : 2014**

**Objectif environnemental**

Promouvoir l'utilisation de peinture sans COV pour réduire les émissions de substances nocives et encourager l'utilisation de véhicules électriques afin de réduire l'empreinte carbone.

2<sup>e</sup> Vice-président



**Bellus Construction**

**Spécialité**

Entrepreneur général

**Pourquoi siéger au CA**

M'impliquer au sein de la communauté du secteur de la construction pour apporter mes idées et solutions aux défis que fait face notre industrie.

**Membre du CA depuis : 2021**

**Objectif environnemental**

Diminuer les déchets générés par les chantiers de construction, utiliser des méthodes innovantes pour réduire l'utilisation de matériaux à haute émission de carbone et transformer les documents papier en numérique.

Secrétaire



**Les Rénovations Richard & Lehoux**

**Spécialité**

Agrandissement résidentiel et rénovations majeures

**Pourquoi siéger au CA**

Offrir mon temps au bénéfice de mes collègues entrepreneurs membres de l'ACQ Montérégie.

**Membre du CA depuis : 2004**

**Objectif environnemental**

Optimiser l'isolation des bâtiments.

Trésorière



**Construction Richelieu**

**Spécialité**

Entrepreneur général, institutionnel et industriel

**Pourquoi siéger au CA**

Offrir mon temps au bénéfice de mes collègues entrepreneurs membres de l'ACQ Montérégie.

**Membre du CA depuis : 2017**

**Objectif environnemental**

Innover dans tous les domaines, incluant l'environnement.

Directeur



**Plomberie Optimum**

**Spécialité**

Plomberie, chauffage et gaz

**Pourquoi siéger au CA**

Participer au CA permet d'influencer les décisions stratégiques et de contribuer à la croissance de l'organisation.

**Membre du CA depuis : 2022**

**Objectif environnemental**

Optimiser les matériaux et les processus pour minimiser l'impact environnemental de la construction.

Directeur



**Miller Thomson s.e.n.c.r.l**

**Spécialité**

Avocat spécialisé en droit de la construction

**Pourquoi siéger au CA**

Pour la richesse, la pertinence des échanges et la qualité des gens qui forment le CA. Ensemble, nous pouvons changer les choses.

**Membre du CA depuis : 2014**

**Objectif environnemental**

Limiter au minimum notre empreinte environnementale.

Directeur



**Construction Actiplus**

**Spécialité**

Entrepreneur général

**Pourquoi siéger au CA**

J'ai à cœur l'industrie de la construction, je me dois d'amener mon expérience et de la joindre au groupe. L'impact devrait être visible.

**Membre du CA depuis : 2023**

**Objectif environnemental**

Travailler efficacement pour limiter notre empreinte carbone.



**Inspro Thermographie**

**ANASTASIA LUCKENUICK (Directrice)**

**Spécialité :** Entrepreneur spécialisé

**Membre du CA depuis : 2023**



**ACQ Montérégie**

**SUZIE BESSETTE**

Directrice générale l'ACQ Montérégie



**Gestion Septem**

**SIMON LABRECQUE (Sortant)**

Merci à Simon pour toutes ses années de service en tant que membre du conseil.



Entrepreneur général  
de confiance  
depuis 20 ans.

Commercial  
Industriel  
Agricole  
Résidentiel

**450-CONSTRUCTION**  
450-266-7878

450-266-7878

RBQ 5841-6331-01  
groupebellus.com

Une équipe d'**AVOCATS**  
**CHEVRONNÉS** pour un soutien  
inébranlable dans vos projets.

Présents dans 10 bureaux à travers le Canada.

MILLERTHOMSON.COM/  
CONSTRUCTION-INFRASTRUCTURES



## LES COURS DE LICENCE RBQ



Montérégie

**Vous souhaitez obtenir une  
licence d'entrepreneur en  
construction au Québec ?  
Être répondant d'un détenteur  
de licence ?**

**Inscrivez-vous aux  
programmes menant  
à l'obtention de la  
licence de la Régie du  
bâtiment du Québec  
(RBQ) offerts par l'ACQ!**

**DIPONIBLES EN LIGNE  
ET EN CLASSE**

[acq.org/licence-rbq](http://acq.org/licence-rbq)



# Partenaires et rabais sur achats

Grâce à un réseau de partenaires bien établi, les membres de l'ACQ profitent de plusieurs promotions et offres exclusives permettant de faire de grandes économies. Obtenez de nombreux services gratuits et à taux préférentiels sur une multitude de produits et services tout en augmentant l'efficacité de vos activités.



**MICHELIN**  
19 % de rabais et plus!  
Tous types de pneus.



**BSDQ**  
L'ACQ Montérégie est fière de soutenir le BSDQ par ce partenariat! Nous offrons ainsi un service supplémentaire à nos membres qui souhaitent s'engager au BSDQ.



**AVANTAGE**  
Le programme privilège offre 20 % de rabais à tous les membres de l'ACQ, dont des produits et services spécialisés pour le secteur de la construction.



**L'ESTIMATEUR GÉNÉRAL**  
Profitez d'un rabais de 10 % sur la version d'essai et à l'achat de logiciels.



**SAGE ASSURANCES ET RENTES COLLECTIVES**  
Un programme d'assurance collective adapté pour nos membres.



**IRIS**  
Épargnez 150 \$ sur chaque paire de lunettes de prescription pour vous et chaque membre de votre famille. Épargnez 50 \$ sur vos verres de contact et 250 \$ sur correction de la vue au laser.



**TREMBLANT**  
Faites le plein de billets de golf et de ski et économisez jusqu'à 38 % sur les tarifs réguliers.



**QUALITY HOTEL**  
Profitez de rabais sur les frais d'hébergement au Quality Hôtel Centre de Congrès Saint-Jean-Sur-Richelieu. Profitez d'une offre exclusive - 130\$ par nuitée pour occupation simple ou double.



**SHELL**  
Rabais de 4¢/le litre sur l'essence et le diesel à toutes les stations Shell.



**ISABELLE HUOT DOCTEURE EN NUTRITION**  
Envie de manger sainement, découvrez la gamme de produits et bénéficiez de rabais. 10 \$ de rabais par tranche de 100 \$ d'achat.



**CSPAiement CLOVER**  
Offrant la meilleure technologie en terme de gestion de paiement par carte, profitez des meilleurs taux négociés pour vous!



**E-PLANS**  
Profitez d'un rabais de 10 % sur la version d'essai et à l'achat de logiciels.



**PARÉ ASSURANCES**  
Un programme d'assurance auto, habitation et commerciale adapté pour les membres.



**GRUPE GERMAIN (HÔTELS ALT, ESCAD ET LE GERMAIN)**  
Bénéficiez de tarifs préférentiels sur vos frais d'hébergement dans les succursales participantes des hôtels du Groupe Germain.



**BROMONT**  
Profitez de rabais exclusifs via la page Privilège!



**MILWAUKEE**  
Offre exclusive de rabais-achat sur tous vos achats de produits Milwaukee durant l'année 2024. Centre de réparation pour presque tous les outils à nos succursales de Québec et Montréal.

Visitez le site de l'ACQ au [acq.org/entrepreneurs/services-aux-membres/rabais-sur-achat/](http://acq.org/entrepreneurs/services-aux-membres/rabais-sur-achat/)



Winnie Nguyen, avocate  
Bélanger Paradis Avocats

# Projet de loi n°51 : une réforme pour l'industrie de la construction

“ Quand la construction va, tout va! ”

Nous connaissons bien cet adage populaire. Or, l'industrie de la construction au Québec connaît des difficultés qui persistent depuis longtemps; la pénurie de main-d'œuvre n'est pas un mythe et d'autres problèmes affectent également le milieu de la construction, notamment en lien avec la mobilité des travailleurs et la négociation des conventions collectives.

Dans le but d'apporter des améliorations au cadre législatif actuellement mis en place, le ministre du Travail Jean Boulet a déposé, le 1er février dernier, à l'Assemblée nationale du Québec, son projet de loi intitulé « Loi modernisant l'industrie de la construction », aussi appelé le « projet de loi 51 ».

Ce projet de loi a notamment comme objectif d'apporter des changements importants à la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, communément appelée la Loi R-20. Cette loi est révisée pour la première fois depuis 30 ans. **Advenant la sanction du projet de loi 51 par l'Assemblée nationale du Québec, d'autres changements seront également à prévoir dans divers règlements découlant de la Loi R-20, à savoir :**

- Règlement sur la délivrance des certificats de compétence;
- Règlement sur l'embauche et la mobilité des salariés dans l'industrie de la construction;
- Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction;
- Règlement sur la rémunération de l'arbitre de grief ou de plainte dans l'industrie de la construction;
- Règlement sur le Service de référence de main-d'œuvre de l'industrie de la construction;

En plus des modifications à la Loi R-20, ce projet de loi prévoit également des changements à la Loi instituant le tribunal

administratif du travail ainsi qu'aux Règles de preuve et de procédure du tribunal administratif du travail.

**Voici brièvement en quoi consisteront certains des changements proposés par le projet de loi 51<sup>1</sup> :**

- L'introduction du Fonds de rétroactivité salariale de l'industrie de la construction permettra aux employeurs et aux employés de négocier le versement d'un ajustement salarial rétroactif pour les salariés, lorsque les conventions collectives le prévoient;
- La modification de certaines règles relatives à la gouvernance de la Commission de la Construction du Québec qui viendra notamment éliminer l'obligation d'obtenir l'autorisation de celle-ci avant de recourir à l'arbitrage de griefs lorsqu'il y a une mésentente entre les parties sur l'interprétation d'une disposition d'une convention collective;
- La création d'un comité des relations du travail dans l'industrie de la construction qui sera uniquement formé de représentants des associations patronales et des associations représentatives des salariés;
- La mise en place d'une procédure de reconnaissance de la formation et des diplômes délivrés hors du Québec;
- La modification du Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction afin d'accroître la polyvalence des travailleurs dans certains métiers de la construction;
- Des changements règlementaires favorisant l'accès à l'industrie de la construction des individus issus de la diversité de la société québécoise, dont les autochtones, les personnes issues d'une minorité visible ou ethnique, les personnes immigrantes et les personnes handicapées.

Cependant, bien que l'objectif ultime du projet de loi 51 soit de moderniser l'industrie de la construction et de la rendre davantage adaptée aux réalités d'aujourd'hui, cette réforme n'est pas vue d'un œil positif par tous.

La CSD Construction exprime être très amère vis-à-vis ce projet de loi qui, selon elle, ne vient aucunement favoriser les travailleuses et travailleurs provenant des régions<sup>2</sup>. La Confédération des syndicats nationaux semble également accueillir de manière défavorable le projet de loi du ministre Boulet dans sa forme actuelle<sup>3</sup>.

Quant à la Corporation des entrepreneurs généraux du Québec, elle adopte une perspective assez nuancée, affirmant que le projet de loi, bien qu'il cible les bons enjeux, demeure insuffisant. En effet, elle qualifie les changements proposés comme étant modestes et qu'il faudrait adopter des mesures plus audacieuses pour espérer une vraie réforme<sup>4</sup>.

**En revanche, l'Association de la construction du Québec adopte une position favorable vis-à-vis ce projet de loi et considère que les mesures proposées ouvrent la porte à un avenir prometteur pour l'industrie de la construction<sup>5</sup>.**

<sup>2</sup> CSD Construction (Montréal, 2024, 1er fév.) « Projet de loi 51, modifiant la loi sur la construction : la CSD Construction fera tout pour protéger les travailleuses et travailleurs des régions » sur le site CSD Construction. Consulté le 29 février 2024. [https://bit.ly/projetdeloi51\\_CSD](https://bit.ly/projetdeloi51_CSD)

<sup>3</sup> CSN (Montréal, 2024, 1er fév.) « Réforme de la construction : il faut rendre les métiers plus attirants, plus stables et pas le contraire! estime la CSN » sur le site CSN (Confédération des syndicats nationaux). Consulté le 29 février 2024. [https://bit.ly/projetdeloi51\\_CSN](https://bit.ly/projetdeloi51_CSN)

<sup>4</sup> CEGQ (Montréal, 2024, 1er fév.) « Réaction de la CEGQ au projet de loi visant à moderniser l'industrie de la construction (PL 51) » sur le site CEGQ (Corporation des entrepreneurs généraux du Québec). Consulté le 29 février 2024. [https://bit.ly/projetdeloi51\\_CEGQ](https://bit.ly/projetdeloi51_CEGQ)

<sup>5</sup> ACQ (Montréal, 2024, 1er fév.) « Dépôt du projet de loi no51 L'ACQ salue les initiatives du gouvernement du Québec visant à moderniser l'industrie de la construction » sur le site ACQ (Association de la Construction du Québec). Consulté le 28 février 2024. [https://bit.ly/projetdeloi51\\_ACQ](https://bit.ly/projetdeloi51_ACQ)



CABINET D'AVOCATS | MONTRÉAL & BOUCHERVILLE

**UN SERVICE PROFESSIONNEL,  
RIGoureux ET ABORDABLE.  
DES SERVICES JURIDIQUES DIVERSIFIÉS.**

**AU SERVICE DES ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION**

Tél. 514 787-1836 | Téléc. 514 788-7714 | [info@belanger-paradis.com](mailto:info@belanger-paradis.com)  
[www.belanger-paradis.com](http://www.belanger-paradis.com)

<sup>1</sup> Pour une liste plus exhaustive de l'ensemble des modifications proposées par le projet de loi 51, nous vous invitons à consulter le texte intégral du projet de loi sur le site web de l'Assemblée nationale du Québec : <https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-51-43-1.html>.

5295

1800 HEURES • ENVIRON 2 ANS

Je choisis...

# ÉLECTRICITÉ

## > Principales tâches

- Lire et interpréter des plans et des devis d'installation.
- Estimer la quantité de matériel nécessaire pour exécuter les travaux requis.
- Insérer et tirer des câbles et des conducteurs dans les conduits et les tubes.
- Poser des boîtes de sortie, des panneaux de contrôle et des systèmes de distribution.
- Analyser et résoudre des problèmes techniques.
- Installer des circuits résidentiels, commerciaux et industriels.

## > Intérêts et aptitudes

- Dextérité manuelle
- Sens des responsabilités
- Capacité de travailler en hauteur et dans les espaces restreints
- Esprit d'analyse
- Capacité de travailler dans différents types d'environnement

## > Professions visées

- Électricien, électricienne
- Estimateur, estimatrice en électricité de construction

## > Milieux de travail

- Entreprises spécialisées en télécommunication, domotique, régulation, etc.
- Entreprises de rénovation de bâtiments résidentiels
- Industries manufacturières
- Entreprises de systèmes d'alarme et de systèmes de télécommunication

## > Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu. **OU**
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4e secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents. **OU**
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.

École professionnelle de Saint-Hyacinthe

# EPSH

Visionnez la capsule vidéo

## > Particularité

Le certificat de compétence apprenti délivré par la Commission de la construction du Québec est conditionnel, entre autres, à l'obtention du diplôme d'études professionnelles. L'accès aux chantiers de construction commerciaux et industriels demeure limité aux personnes détenant un certificat de compétence ou de compétence apprenti selon la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.

## > Compétences du programme

	H
01. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	15
02. Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction	30
03. Utiliser un ordinateur	30
04. Vérifier la tension, le courant et la puissance de circuits électriques	120
05. Dessiner le croquis d'une installation et un schéma de circuit électrique	45
06. Utiliser de l'outillage	75
07. Travailler en hauteur et manutentionner du matériel	45
08. Installer des canalisations et des câbles électriques	90
09. Effectuer l'installation de circuits électriques de dérivation résidentiels et de leurs dispositifs de protection	105
10. Interpréter des plans, des devis, des manuels techniques et des procédures d'entretien	60
11. Effectuer l'installation et l'entretien de transformateurs triphasés	60
12. Effectuer l'installation et l'entretien d'un branchement et d'une alimentation d'urgence	90
13. Vérifier le fonctionnement de circuits électroniques	105
14. Vérifier la logique à relais et à circuits intégrés de circuits électriques et électroniques	75
15. Effectuer l'installation et l'entretien d'un système d'éclairage	105
16. Effectuer l'installation et l'entretien d'un système de chauffage	90
17. Installer des câbles de communication en cuivre et en fibre optique	75
18. Effectuer l'installation d'un système d'alarme incendie	60
19. Effectuer l'installation de systèmes domotique et téléphonique résidentiels	120
20. Effectuer l'installation et l'entretien de machines rotatives à courant continu et à courant alternatif monophasé et de leurs commandes	90
21. Effectuer l'installation et l'entretien d'une machine rotative à courant alternatif triphasé et de ses commandes	105
22. Effectuer l'installation et l'entretien d'un automate programmable pour des systèmes électriques de machinerie de bâtiment	105
23. Effectuer l'installation et l'entretien de l'instrumentation électronique pour des systèmes électriques de machinerie de bâtiment	75
24. Se préparer au marché du travail	30
<b>TOTAL</b>	<b>1800 heures</b>

EPSH ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE SAINT-HYACINTHE

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

## PROGRAMMES DE CONSTRUCTION OFFERTS À L'EPSH

- BRIQUETAGE-MAÇONNERIE +
- CHARPENTERIE-MENUISERIE +
- DESSIN DE BÂTIMENT +
- ÉLECTRICITÉ +
- PLÂTRAGE +
- PLOMBERIE ET CHAUFFAGE +
- GESTION D'UNE ENTREPRISE DE LA CONSTRUCTION (ASP) +

La description

des programmes de construction se fera dans nos prochaines éditions.

Restez à l'affût!

ÉCOLE PROFESSIONNELLE de SAINT-HYACINTHE

## DES QUESTIONS?

Pour plus d'informations générales concernant l'EPSH

450 773-8400 poste 6601

1455, boul. Casavant Est  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8S8

[epsh.qc.ca](http://epsh.qc.ca)



Source : Annick Bernard, coordonnatrice service d'accueil et d'admission

**Action**  
solutionconseil.ca

**Distributeur**

Équipements · Fournitures · Sinistre · Construction

La référence en équipement de protection, équipements et produits pour la décontamination, l'après-sinistre, sanitaire, restauration etc. ...

Service hors pair, nous sommes également ouverts au public.

# Assurances et services financiers pour particuliers et entreprises



## Êtes-vous membre de l'ACQ Montérégie?

### Programmes pour les entrepreneurs

Assurances commerciale, responsabilité et flotte de véhicules.

### Assurances Groupe, automobile et habitation

Programmes spéciaux pour plusieurs PME dans la Montérégie.

**Prix très avantageux et produits conçus spécialement pour vous!**

### EN SAVOIR PLUS

**1 877 347-7273 | p.pare@pareassurances.com**

Iberville • Marieville • Saint-Jean-sur-Richelieu • Sainte-Catherine • Granby • Valleyfield

# Alerte aux coups de chaleur !

Pour plusieurs, le retour de l'été et de son chaud soleil est synonyme de bonheur, mais pour de nombreux travailleurs, cela signifie toutefois une augmentation des risques de subir un coup de chaleur. Le coup de chaleur survient lorsque le corps n'est plus en mesure de libérer la chaleur et de se refroidir. Une série de symptômes arrivent, notamment une accentuation marquée de la température de notre corps qui peut rapidement dépasser 40°C et entraîner des risques supérieurs de mortalité.

## RECONNAÎTRE LES SIGNES ET LES SYMPTÔMES PEUT SAUVER DES VIES

En sachant reconnaître les principaux signes et symptômes d'un coup de chaleur, il est possible d'éviter le pire :

- Mal de tête
- Nausées, maux de ventre
- Crampes musculaires
- Frissons
- Absence de sudation, peau rouge
- Fatigue, malaise généralisé
- Étourdissements, vertiges ou pertes d'équilibre
- Propos incohérents, confusion
- Pertes de conscience
- Vomissements

## MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

Voici quelques mesures préventives et solutions efficaces qui permettent d'éviter un coup de chaleur :

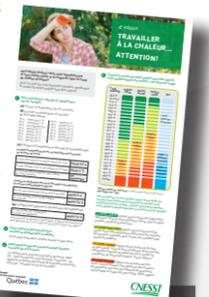
- Informer les travailleurs au sujet des risques des coups de chaleur et comment les reconnaître
- Ne pas attendre d'avoir soif et la bouche sèche avant de prendre un verre d'eau
- Boire un verre d'eau (250 ml) toutes les 15 à 20 minutes lorsque les conditions d'exposition à la chaleur s'y prêtent
- Remettre à plus tard, à une période plus fraîche de la journée, les tâches demandant un grand effort physique
- Prendre des pauses plus fréquentes, et si possible à l'ombre, en se protégeant du soleil

## QUOI FAIRE SI UN TRAVAILLEUR PRÉSENTE DES SIGNES ET SYMPTÔMES DE COUP DE CHALEUR ?

Si un travailleur présente les symptômes mentionnés précédemment, il faut :

- Alerter les premiers secours : secouriste en milieu de travail et le 911
- Le transporter à l'ombre ou dans un endroit frais
- Lui retirer ses vêtements tout en faisant preuve de décence
- L'asperger d'eau fraîche et s'assurer d'une bonne ventilation
- Si le travailleur est conscient, lui donner de petites gorgées d'eau fraîche

Pour de plus amples informations, consultez le Guide de prévention des coups de chaleur qui a été élaboré par la CNESST. Il contient des informations qui permettent aux travailleurs d'évaluer le risque d'exposition lorsqu'ils travaillent durant les jours de grande chaleur. Il contient les principales mesures préventives pour éviter le coup de chaleur et la marche à suivre lorsqu'un travailleur présente des symptômes ou des signes qui annoncent un coup de chaleur.



## DES QUESTIONS ?

N'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller en santé et sécurité du travail de l'ACQ

### Sources :

- Association de la construction du Québec
- CNESST

# Cours de Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction avec SIMDUT 2015 (CARTE ASP)

Les inscriptions sont ouvertes!

**SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU**

- 13-14-20-21 avril 2024
- 15-16-17-18 avril 2024 (en espagnol)
- 4-5-11-12 mai 2024
- 18-19-25-26 mai 2024 (en espagnol)
- 8-9-15-16 juin 2024 (en espagnol)
- 17-18-19-20 juin 2024
- 6-7-13-14 juillet 2024
- 8-9-10-11 juillet 2024
- 12-13-14-15 août 2024
- 17-18-24-25 août 2024
- 7-8-14-15 septembre 2024
- 19-20-26-27 octobre 2024
- 16-17-23-24 novembre 2024
- 7-8-14-15 décembre 2024

**BOUCHERVILLE**

- 1-2-8-9 juin 2024
- 17-18-24-25 août 2024
- 16-17-23-24 novembre 2024

**SAINTE-JULIE**

- 22-28 avril et 4-5 mai 2024 (en espagnol)
- 11-12-18-19 mai 2024
- 29-30 juin et 6-7 juillet 2024
- 10-11-17-18 août 2024
- 14-15-21-22 septembre 2024
- 5-6-12-13 octobre 2024

**SAINTE-PHILIPPE**

- 22-23-24-25 avril 2024
- 13-14-15-16 mai 2024
- 9-10-11-12 septembre 2024
- 7-8-9-10 octobre 2024
- 4-5-6-7 novembre 2024
- 9-10-11-12 décembre 2024

**SAINTE-HYACINTHE**

- 18-19-25-26 mai 2024
- 21-22-28-29 septembre 2024
- 30 novembre et 1-7-8 décembre 2024

**VAUDREUIL-DORION**

- 6-7-13-14 avril 2024
- 22-23-24-25 avril 2024
- 27-28-29-30 mai 2024
- 25-26-27-28 juin 2024
- 15-16-17-18 juillet 2024
- 19-20-21-22 août 2024
- 7-8-14-15 septembre 2024
- 23-24-25-26 septembre 2024
- 12-13-19-20 octobre 2024
- 15-16-17-18 octobre 2024
- 9-10-16-17 novembre 2024
- 18-19-20-21 novembre 2024
- 2-3-4-5 décembre 2024



**Saint-Jean-sur-Richelieu**  
acq-monteregie@acqmonteregie.org  
450 348-6114  
**Lundi - vendredi**  
8 h 00 - 12 h 00 et 13 h 00 - 17 h 00  
1060, rue Bernier  
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J2W 1X4

**Sainte-Julie**  
stejulie@acqmonteregie.org  
450 649-3004  
**Lundi - vendredi**  
8 h 00 - 12 h 00 et 13 h 00 - 17 h 00  
2141, rue Nobel, bureau 206  
Sainte-Julie QC J3E 1Z9

**Sainte-Catherine**  
stecatherine@acqmonteregie.org  
450 638-2005  
**Lundi - vendredi**  
8 h 00 - 12 h 00 et 13 h 00 - 16 h 30  
3880, route 132  
Sainte-Catherine QC J5C 2B7

**Vaudreuil-Dorion**  
vaudreuil-dorion@acqmonteregie.org  
514 437-4001  
**Lundi - vendredi**  
8 h 00 - 12 h 00 et 13 h 00 - 16 h 30  
11, boul. de la Cité-des-Jeunes, bureau 211  
Vaudreuil-Dorion QC J7V 0N3

## MODULE C SERVICE DE SALLE DE PLANS VIRTUELS

CONSULTER - COLLABORER - CONSTRUIRE

**Entrepreneurs généraux, entrepreneurs spécialisés et fournisseurs**

- Consultez plus de 3500 projet publics annuellement
- Téléchargez gratuitement les devis (+ plans et addendas)
- Visualisez gratuitement les plans avant de les commander
- Commandez seulement les pages de plans désirées
- Créez des alertes automatisées sur les projets qui vous intéressent

**INFORMEZ-VOUS!**

450 348-6114 poste 121  
stecatherine@acqmonteregie.org  
Support technique | 1 855 663-8532



**POUR TOUS VOS BESOINS EN OUTILLAGE**  
Distributeur de la gamme complète d'outils et d'accessoires Milwaukee



- Vente d'outils et accessoires •  
Électrique - Essence - Batterie - Pneumatique
- Réparation et entretien d'outillages •  
Avec ou sans garantie
- Vente de Fournitures et Matériel •  
Commercial - Institutionnel - Industriel

**877.771.9021**

www.jcfi.ca

■ Montréal  
100, rue de Port-Royal Est  
Montréal QC. H3L 1H7  
■ Québec  
655 Godin  
Québec QC. G1M 3E6



**NOUVELLES DATES DISPONIBLES**



**COURS ASP**  
En classe

**EN ESPAGNOL**

**Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction avec SIMDUT 2015**

**INFORMEZ-VOUS!**

Manon Dubois | 450 348-6114 poste 225  
sadmin2@acqmonteregie.org



# Recette Printanière

Vous aimez cuisiner? Voici une recette saine et délicieuse signée Isabelle Huot Docteure en nutrition.



## BURGER À LA SALADE D'ASPERGES

### SAUCE LÉGÈRE

- 30 ml (2 c. à soupe) de mayonnaise légère
- 15 ml (1 c. à soupe) de crème sûre légère
- 2,5 ml (½ c. à thé) de jus de citron
- 2,5 ml (½ c. à thé) de sirop d'érable
- ½ concombre libanais, râpé et compressé entre les mains pour égoutter
- Sel et poivre, au goût

### SALADE D'ASPERGES

- ½ oignon rouge (petit), ciselé finement
- Vinaigre blanc pour recouvrir
- 10 asperges, coupées en rubans (à l'aide d'un économiseur)

### BURGER

- 150 g de bœuf haché maigre
- Assaisonnements à viande d'Isabelle Huot Docteure en nutrition, au goût
- 2 pains à hamburger
- 2 tranches de tomates

Portions : 2	Préparation : 15 minutes	Cuisson : 10 minutes		
Calories : 400	Glucides : 41 g	Lipides : 16 g	Fibres : 4 g	Protéines : 3 g

## \* OFFRE EXCLUSIVE AUX MEMBRES DE L'ACQ MONTÉRÉGIE

Si vous êtes plus du type repas prêt à manger et manquez de temps pour la cuisine, Isabelle Huot Docteure en nutrition vous propose **UN RABAIS PRIVILÈGE** applicable sur toute commande de 100\$ et plus sur sa boutique en ligne : [www.isabellehuot.com](http://www.isabellehuot.com)

Vous pourrez choisir entre une vaste gamme de repas, des collations pratiques et délicieuses, des desserts et plus encore! UTILISEZ LE CODE PROMO ACQ10 POUR COMMANDER ET ÉCONOMISER!



Dr  
Isabelle  
PHD NUTRITION

Envie de manger sainement en découvrant ma gamme de produits?



**OFFRE EXCLUSIVE AUX MEMBRES DE L'ACQ**  
Utilisez le code promo et bénéficiez de 10\$ de rabais pour chaque tranche de 100\$ d'achat.

Nom utilisateur : ACQ  
Code rabais : ACQ10

### DES QUESTIONS?

1 877 761-5456  
[isabellehuot.com](http://isabellehuot.com)

Suivez-moi sur



# 5 CAMPINGS qui se démarquent en Montérégie

Les amateurs de plein air sont servis en Montérégie. Ses nombreux terrains de camping magnifiques vous offrent une variété d'activités de plein air et des paysages pittoresques.



## 1 CAMPING-PLAGE KIRKLAND | VENISE-EN-QUÉBEC

Établi depuis plus de 60 ans sur les rives du Lac Champlain à Venise-en-Québec, le Camping-Plage Kirkland est un « must » du coin. Vous pourrez relaxer tout en vous amusant sur la splendide plage. Vous avez envie de taquiner le poisson? La location de chaloupe est aussi disponible (permis d'embarcation requis, location à la journée)



## 2 CAMPING DOMAINE DU RÊVE | SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

Ce lieu est idéal pour les amateurs de camping saisonniers et occasionnels. Avec plus de 650 emplacements avec et sans service, vous trouverez celui qui vous convient! Plage, piscine et aire de pique-nique sont à votre disposition pour passer du temps en famille ou entre amis! Des activités culturelles et sportives sont aussi organisées pour remplir vos journées!



## 3 LE SABLON PLAGE ET CAMPING | SAINT-POLYCARPE

Que ce soit pour camper, pour profiter de la plage ou bien faire une partie de volleyball entre amis, cet endroit est synonyme de repos et de bien-être. Avec plus de 200 emplacements, vous pourrez séjourner dans la durée de votre choix. De nombreux événements et activités sont organisés pendant la saison estivale. Dj et animations s'invitent à toutes les fins de semaine ensoleillées!



## 4 LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANAL-DE-SAINTE-OURS | SAINT-OURS

Le canal de Saint-Ours est un lieu de détente et de villégiature qui offre des points de vue magnifiques sur la rivière Richelieu. Pour allier confort et plein air, faites l'expérience d'un séjour en tente oTENTik. À mi-chemin entre la tente et le chalet rustique, ces tentes sont meublées et équipées de tout ce dont vous avez besoin pour cuisiner. Vous n'avez qu'à apporter sacs de couchage, oreillers et nourriture.



## 5 CAMPING LES CÈDRES | SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Un lac et une plage paisible, un bon livre, et les chauds rayons du soleil, c'est le moment de détente que vous offre le Camping Les Cèdres de Saint-Jean-sur-Richelieu. Prêt à décrocher?



Tourisme Montérégie : 450 466-4666  
info@monteregie.ca | monteregie.ca

Crédits : Tourisme Montérégie

# Relaxer avec l'ACQ Montérégie



## SUDOKU 9X9

3								2
	8		4	3	2			1
	5						6	
	7	4	8	6				
								8
	3		1				7	
			2	9	6	8	7	1
6						3	4	
1	9		7					6



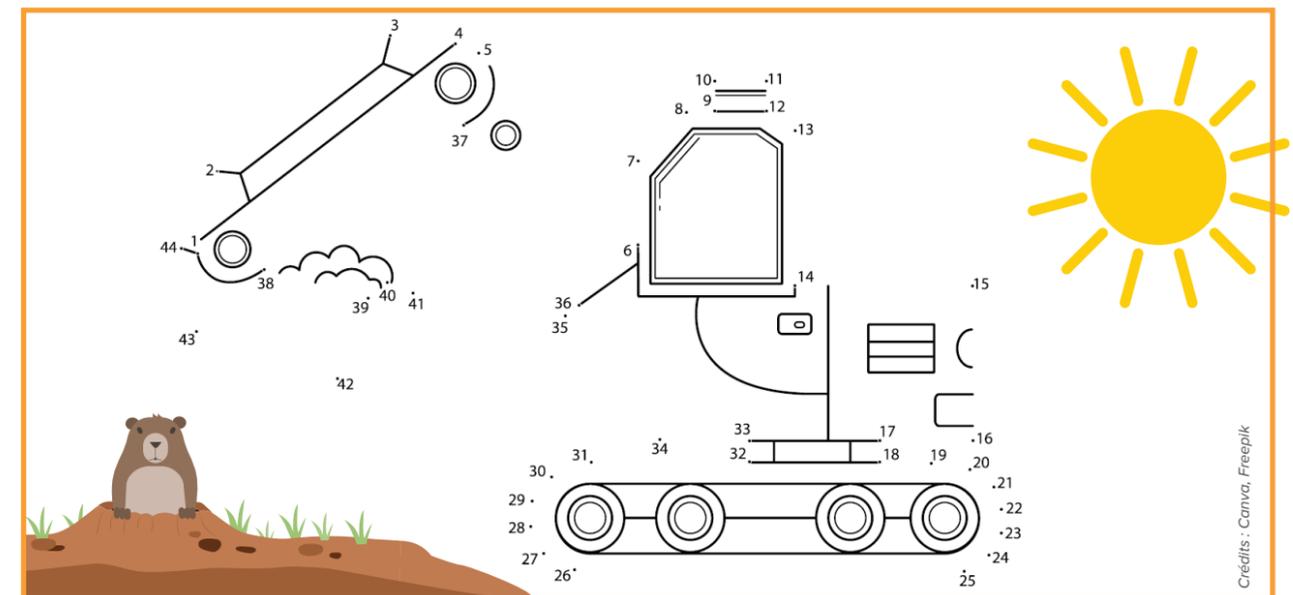
Résultat en page 4

## MOTS CACHÉS

R	A	D	N	S	C	C	L	W	B	G	Q	T	S
V	C	P	A	Y	M	O	A	G	B	E	F	R	K
O	Q	O	G	M	O	N	M	B	F	L	U	A	R
K	C	A	O	A	N	S	U	I	O	E	M	V	U
P	K	C	L	G	T	T	Q	S	R	C	I	A	H
R	M	T	F	A	E	R	S	A	M	T	T	I	S
I	C	U	N	Z	R	U	L	N	A	R	B	L	E
N	O	A	Z	I	E	C	A	T	T	I	V	B	C
T	N	L	P	N	G	T	O	E	I	C	A	Z	U
E	T	I	O	E	I	I	U	C	O	I	C	P	R
M	R	T	Q	S	E	O	T	F	N	T	A	H	I
P	A	E	Z	A	N	N	I	E	Z	E	N	E	T
S	T	M	Q	M	F	P	L	W	T	M	C	M	E
Y	S	E	T	E	A	B	S	T	R	Y	E	J	Y

- ACQ
- ÉLECTRICITÉ
- PRINTEMPS
- ACTUALITÉ
- FORMATION
- SANTÉ
- CONSTRUCTION
- GOLF
- SÉCURITÉ
- CONTRAT
- MONTÉRÉGIE
- TRAVAIL
- ÉTÉ
- OUTILS
- VACANCE

## RELIEZ LES POINTS



Crédits : Canva, Freepik

# BABILLARD

de l'ACQ Montérégie



## Répertoire des membres

Une version électronique est à votre disposition sur notre site internet

[www.acq.org](http://www.acq.org)

## Tournois de golf 2024

### Vaudreuil-Dorion

Le 30 mai prochain aura lieu la 4<sup>e</sup> édition du tournoi de golf au prestigieux Club de golf Le Summerlea.



### Saint-Jean-sur-Richelieu

Joignez-vous à nous Le 13 septembre prochain lors du 45<sup>e</sup> tournoi de golf au Club de golf St-Jean



## Fêtes à venir

Fête des mères - 12 mai 2024

Journée nationale des patriotes - 20 mai 2024

Fête des pères - 16 juin 2024

Fête nationale du Québec - 24 juin 2024

Fête du Canada - 1<sup>er</sup> juillet 2024

## Vacances de la construction 2024

Veillez prendre note que nos bureaux seront fermés du 19 juillet à midi au 4 août inclusivement. Toute l'équipe de l'ACQ Montérégie vous souhaite bonnes vacances !

## SERVICE DE PAIE

### ON CALCULE TOUT POUR VOUS!



Vous manquez de temps pour vous occuper de vos paies?  
Vous souhaitez vous concentrer davantage sur vos projets?  
Économisez temps et argent!

### Des services personnalisés selon vos besoins :

- Salaire hebdomadaire
- Dépôt direct
- Journal mensuel des salaires
- Rapport DAS et CCQ
- Cessation d'emploi
- Masse salariale RBQ (électriciens)
- Déclaration de la masse salariale CNESST
- Relevés 1 et T-4 en fin d'année

### COÛT HEBDOMADAIRE / EMPLOYÉ

Nombre d'employés	Tarifs
1 à 4 employés	7,00 \$
5 à 9 employés	6,00 \$
10 à 19 employés	5,00 \$
20 à 29 employés	4,00 \$
30 employés et plus	3,50 \$
Talon de paie sécurisé	0,60 \$

Tarifification sur une base mensuelle. Des frais additionnels peuvent s'ajouter. Tarif minimal de 25,00 \$ par mois exigé.

### SAVIEZ-VOUS QUE ?

En collaboration avec l'ACQ - Outaouais - Abitibi - Nord-Ouest du Québec, nous pouvons désormais offrir le service de paie bilingue personnalisé aux entrepreneurs de la province de l'Ontario!



**Myliane Lépine**  
Adjointe administrative à la paie  
1 866 220-7293 (sans frais)  
adminpaye@acqmonteregion.org



Montréal

# TOURNOIS DE GOLF 2024

*Vaudreuil-Dorion*  
**Club de golf Summerlea**  
*Jeudi 30 mai 2024*  
*4e édition*

---

*Saint-Jean-sur-Richelieu*  
**Club de golf St-Jean**  
*Vendredi 13 septembre 2024*  
*45e édition*

**RÉSERVER VOS PLACES DÈS MAINTENANT**  
[vaudreuil-dorion@acqmonteregion.org](mailto:vaudreuil-dorion@acqmonteregion.org)